

# GUIDE DE ROUTE



COUPE DE France N2

Vienne Classic (*Chasseneuil du Poitou – Chauvigny*)

Épreuve en ligne

3 mars 2024 – Nouvelle Aquitaine

22<sup>e</sup>

3 MARS 2024



# VIENNE CLASSIC



12H30 > CHASSENEUIL DU POITOU (DEPART) / 16H15 > CHAUVIGNY (ARRIVEE)



www.four-poitou-charentes.com

## COUPE DE FRANCE N2 Vienne Classic – 1<sup>ère</sup> manche

<a href="#">Sommaire</a>	2
<a href="#">Règlement particulier</a>	3-4
<a href="#">Organisation</a>	5
<a href="#">Permanences</a>	6
<a href="#">Site de départ</a>	7
<a href="#">Parcours fictif</a>	8
<a href="#">Parcours (carte)</a>	9
<a href="#">Parcours (itinéraire horaire)</a>	10
<a href="#">Profil</a>	11
<a href="#">Site d'arrivée</a>	12
<a href="#">Protocole</a>	13
<a href="#">Equipes</a>	14
<a href="#">Partenaires</a>	15
<a href="#">Affiche</a>	16

### Article 1. Organisation

L'épreuve VIENNE CLASSIC est organisée par VIENNE SPORTS ORGANISATIONS : Adresse Raphaël NAUDON, 21 ter rue des sables, 86360 Chasseneuil du Poitou sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le 3 mars 2024 sous le contrôle technique de Poitou-Charentes Animation.

### Article 2. Type d'épreuve

L'épreuve VIENNE CLASSIC est inscrite au calendrier fédéral de la FFC en 3.55. La Vienne Classic 2024 sera manche de Coupe de France des équipes N2 de la Fédération Française de Cyclisme. L'épreuve est organisée selon la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme et le règlement de la coupe de France 2024.

### Article 3. Participation & Engagements

La participation est ouverte :

- Aux équipes N 2
- Aux équipes invitées selon les règlements de la Coupe de France de la Fédération Française de Cyclisme

Compositions des équipes :

- Selon le règlement de la Coupe de France des équipes N

### Article 4. Permanence

#### 4.1 Permanence de départ à Chasseneuil

La permanence de départ se tient le samedi 2 mars 2024 de 16h00 à 18h15 sur le site de départ, Stade des Ecluzelles, rue Leclanché, 86 360 Chasseneuil du Poitou.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes N2 se fait à la permanence suivant les horaires mentionnés ci-dessus. Pour les responsables des équipes invitées qui pourront assister à la réunion à distance, la confirmation de la liste des partants devra être transmise par mail avant 17h00 à l'adresse : [poitoucharentesanimation@orange.fr](mailto:poitoucharentesanimation@orange.fr). Les dossards et plaques de cadre pourront alors être récupérés le dimanche 3 mars entre 10h00 et 11h00 à la permanence. Les responsables des équipes invitées qui assistent à la réunion en présentiel se conformeront aux instructions relatives aux équipes N2.

**Chaque coureur recevra deux dossards, une plaque de cadre et un transpondeur. Un chèque de caution de 100 € sera demandé à la permanence de départ à chaque équipe, et restitué à la permanence d'arrivée en contrepartie des dossards, plaques de cadre et transpondeurs fournis par l'organisation.**

La réunion des directeurs sportifs, organisée en présence du Président du Jury, est fixée à 18h30 le samedi 2 mars 2024 et aura lieu au Complexe Sportif des Ecluzelles, rue Leclanché, 86 360 Chasseneuil du Poitou. La présence en salle de toutes les équipes N2 est obligatoire. Les équipes invitées pourront assister à la réunion des directeurs sportifs soit en présentiel soit en visio. Les équipes invitées souhaitant participer à la réunion en visio devront le faire savoir avant le vendredi 1er mars 20h. Les connexions à la visio devront se faire dès 18h15 le samedi 2 mars.

#### 4.2 Permanence d'arrivée à Chauvigny

La permanence d'arrivée se tient à proximité du site d'arrivée : complexe du Peuron à Chauvigny, à 900 mètres de la ligne d'arrivée. (suivre le fléchage mis en place par l'organisation)

### Article 5. Radio-tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.5750.

### Article 6. Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par des véhicules de l'organisation : 2 voitures et une moto. Des paires de roues seront demandées aux directeurs sportifs afin de compléter les effectifs de chaque véhicule d'assistance.

### Article 7. Modalités de ravitaillement

Deux zones de ravitaillement sont prévues sur l'itinéraire :

- Km 75,8 (carrefour de Ste Radegonde) jusqu'au Km 80,8 (carrefour de la Barre)
- 100 m après la ligne d'arrivée sur le circuit à Chauvigny.
- Le ravitaillement sera réalisé conformément au règlement fédéral

**Les zones de ravitaillement devront être respectées.** Les assistants devront respecter la réglementation en vigueur relative au ravitaillement à pied et ne pas gêner la circulation des coureurs et de l'échelon course.

### Article 8. Délais d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Arbitres, en consultation avec l'organisateur.

Tout coureur isolé, pointé à plus de 10 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

### Article 9. Classements

Les classements suivants seront établis:

#### Classement Meilleur Grimpeur :

Le classement Meilleur Grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués au sommet de chaque côte comptant pour ce classement.

Quatre côtes figurent à ce classement :

- Côte de Bellefonds : km 38,4
- Côte de Trainebot : Km 52,8
- Côte du Chemin Creux : Km 92,0
- Côte de la Ronde : Km 97,8

Les côtes sont signalées par un panneau 500m en amont et un panneau plus une ligne au sommet.

Le nombre de points attribués à chacune des cinq côtes est le suivant : 4, 2 et 1 points aux trois premiers coureurs.

En cas d'égalité au classement final, le classement à l'arrivée départagera les coureurs ex-æquo.

#### Classement Sprints Intermédiaires :

Le classement Sprints Intermédiaires s'obtient par l'addition des points attribués au passage de chaque sprint intermédiaire comptant pour ce classement.

Quatre Sprints Intermédiaires figurent à ce classement :

- Chasseneuil du Poitou - GSF : Km 8,4
- la Côte Eclue : Km 45,4
- La Puye : Km 70,9
- Tercé : Km 109,1

Les sprints intermédiaires sont signalés par un panneau 500m en amont et un panneau plus une ligne sur le lieu du sprint.

Le nombre de points attribués à chacun des cinq Sprints Intermédiaires est le suivant : 4, 2 et 1 points aux trois premiers coureurs.

En cas d'égalité au classement final, le classement à l'arrivée départagera les coureurs ex-æquo.

Conformément à l'article 6 du règlement de la Coupe de France N 2024, 5 points seront attribués au leader final de ce classement des Sprints Intermédiaires.



Suite du règlement



### Classement par Equipes :

Ce classement correspond au classement de la Coupe de France N2 s'agissant de la 1<sup>ère</sup> manche.

### Classement Kilomètre 86 :

Ce classement sera attribué au coureur passant en tête sur la ligne du Sprint situé au Km 87,8 km au lieu dit « les Chirons » entre les communes de La Puye et Bonnes.

### Classement Meilleur Jeune :

Ce classement sera attribué au 1<sup>er</sup> coureur U23, soit 19 à 22 ans dans l'année, du classement d'arrivée. L'âge d'un coureur s'obtient par la différence entre l'année d'édition de l'épreuve et l'année de naissance du coureur.

### Article 10. Prix

Les prix suivants sont attribués:  
Classement de l'épreuve : 1 220 / 20

### Article 11. Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.  
Le contrôle antidopage a lieu sur le site d'arrivée, Hall des sports, **rue du Peuron, 86 100 Chauvigny**, (Suivre le fléchage mis en place).

### Article 12. Protocole

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole:

- Les trois premiers coureurs de l'épreuve,
- Le leader du classement général individuel de la Coupe de France
- Le vainqueur du classement Meilleur Grimpeur
- Le vainqueur du classement des Sprints Intermédiaires
- Le vainqueur du Km 86
- Le Meilleur Jeune
- La Meilleure équipe sur l'épreuve
- L'équipe leader de la Coupe de France N2

**Ils se présenteront dans un délai de maximum de cinq minutes après leur arrivée.**

### Article 13. Pénalités

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.



**Président :**

- Alain CLOUET 06 80 65 10 98

**Directeur de course :**

- Nicolas ROUGEON 06 82 32 55 53

**Collège des arbitres :**

**Président du Jury :**

- Alexandre NOUHAUD

**Arbitres titulaires :**

- Christelle PINEAU  
- Jacques Michel

**Juge à l'arrivée :**

- Gérald LEFEVRE

**Arbitres moto :**

- Didier TIFFON  
- Stéphane LAVIGNAC

**Officiel Véhicule balai :**

- Olivier NAUD

**Organisation :**

**Responsable site d'arrivée :**

- Alain NATUREL 06 64 48 81 50

**Responsable sécurité :**

- Yaurick LAIR 06 27 41 47 66

**Responsable signaleurs :**

- Noël PERONNEAU 06 81 18 97 87

**Responsable fléchage parcours :**

- Jean-Pierre TOURNAT 06 81 91 08 28

**Responsable relations équipes :**

- Raphaël NAUDON 06 83 19 50 88

**Speaker Officiel :**

- Alain LAGARDE

**Responsable des mesures sanitaires :**

- Yaurick LAIR 06 27 41 47 66

**Médecin :**

- Dr Jean François BARON 06 16 37 39 16

**Ambulances :**

- Ambulances Hélène Chauvigny

**Assistance Radio & dépannage neutre :**

- L'Echappée

**Fréquence Radio Tour : 157.5750 mhz**

**Photo finish, classement :**

- STS

## Liste des hôpitaux

**CHU Poitiers**

2 rue de la Milérierie – 86000 Poitiers  
05 49 44 44 44

**Centre Hospitalier Châtelleraut**

17 rue Aimé Souche – 86100 Châtelleraut  
05 49 02 90 90

**Centre Hospitalier Montmorillon**

2 rue Henri Dunant – 86500 Montmorillon  
05 49 83 83 83



**POITOU-CHARENTES ANIMATION**



## Le fléchage

## PERMANENCE DE DÉPART Complexe des Ecluzelles

Rue Leclanché – 86360 Chasseneuil du Poitou

### ► Samedi 2 mars 2024

- 16h00 – 18h15

Accueil des équipes.

- Remise des dossiers de course, règlements, plaques de cadre, dossards, transpondeurs.

⇒ **chèques de caution de 100 € par équipe**

- 18h30

Réunion des Directeurs Sportifs.

### ► Dimanche 3 mars 2024

- 09h00

Permanence de départ, Accueil des bénévoles

(pilotes voitures, pilotes motos, signaleurs volants ...)

- 10h00 – Réunion de sécurité

présence obligatoire de tous les pilotes en course

- 12h10 – Appel des coureurs

- 12h26 – Départ fictif

- 12h30 – Départ réel (av. des Temps Modernes)

## PERMANENCE D'ARRIVÉE Stade de Peuron

Rue de Peuron – 86300 Chauvigny

### ► Dimanche 3 mars 2024

- À l'issue de la course

## PROTOCOLE

### Podium d'arrivée

Immédiatement après l'arrivée de la course.

(Selon article 12 du règlement particulier)





**PPO** Point de passage obligatoire

**D** Arche de départ

**P** Salle des Ecluzelles

**PAV** Parking Officiels échelon avant

**PAR** Parking Officiels échelon arrière

**P DS** Parking Directeurs sportifs

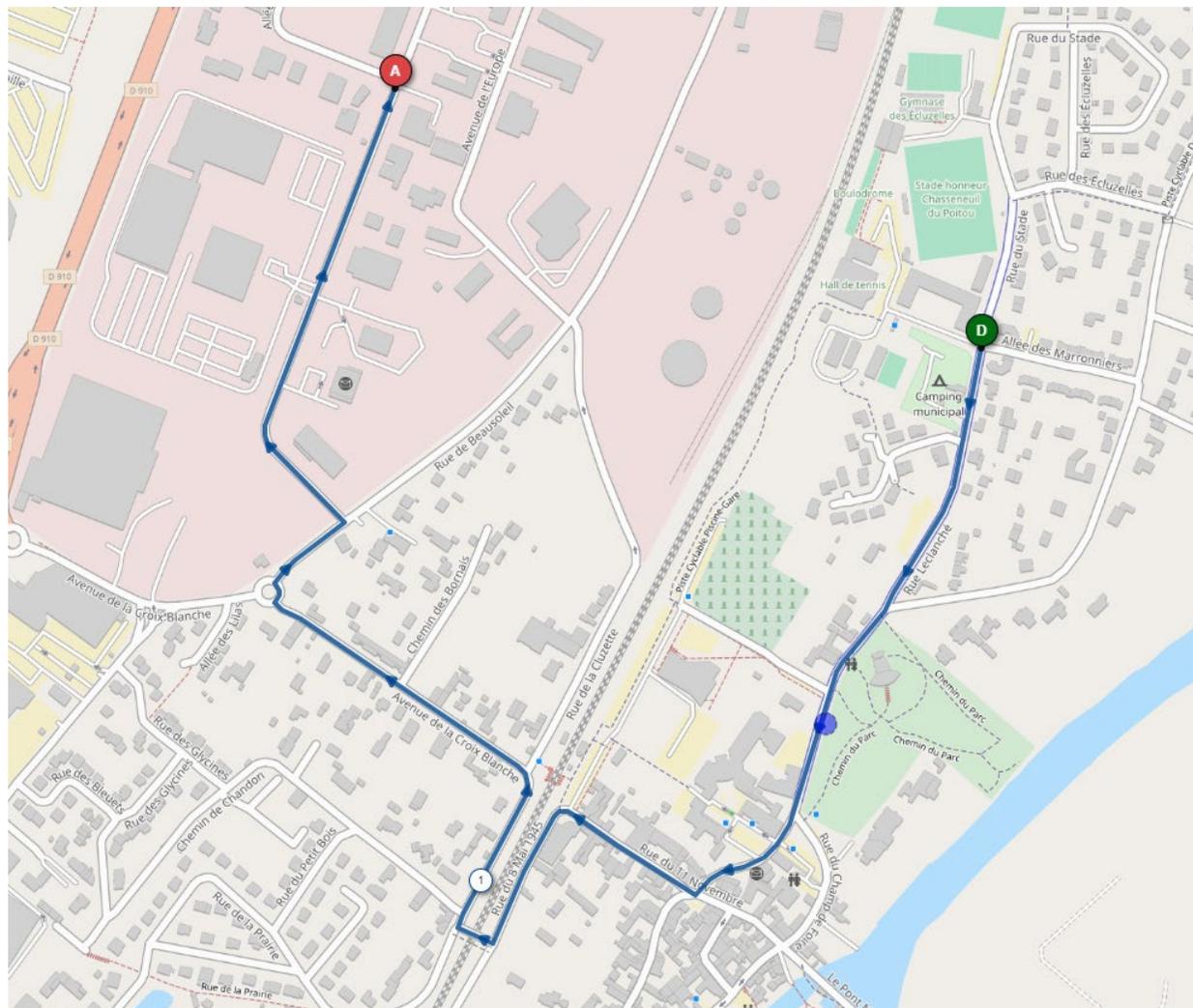
**P MOTOS** Parking Motos

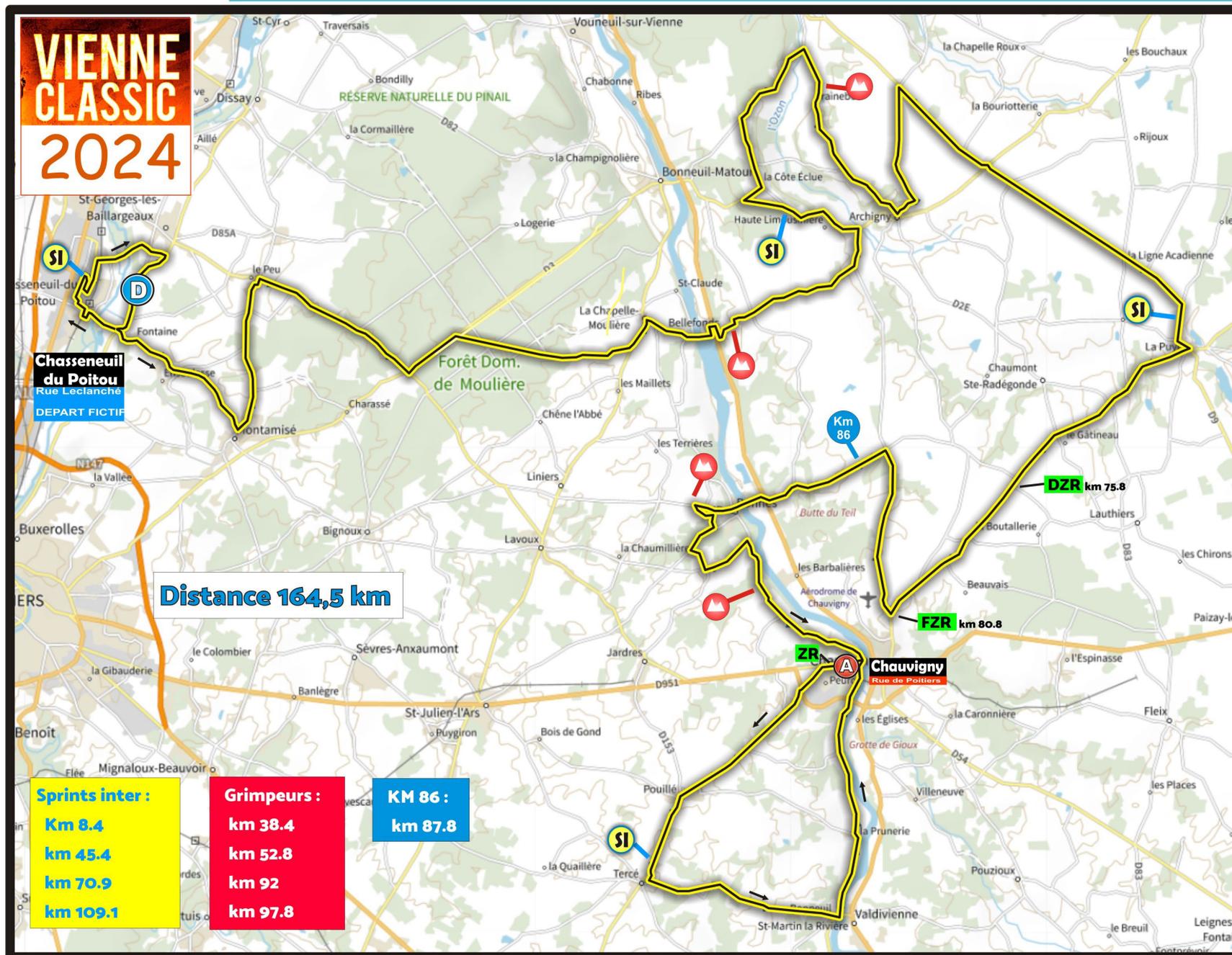
— Départ fictif  
— Accès départ

— Equipes  
— Autres véhicules Motos

## DÉPART FICTIF

Le rassemblement des coureurs se fera à la sortie du complexe sportif des Ecluzelles.  
Le départ fictif se fera à 12h26 en cortège pour rejoindre l'avenue des Temps Moderne à l'issue d'un parcours de 2km.

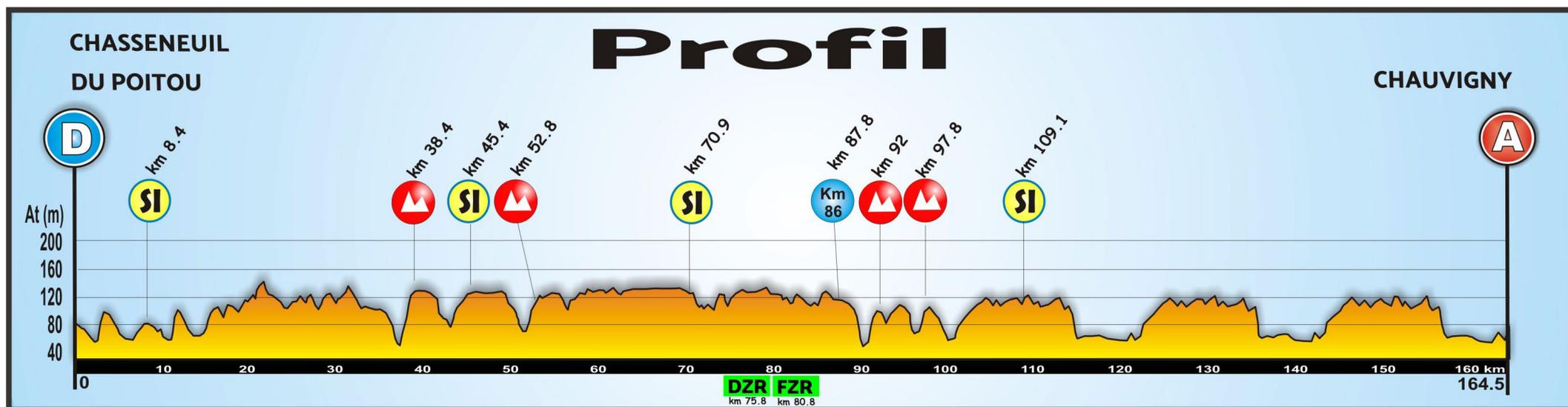


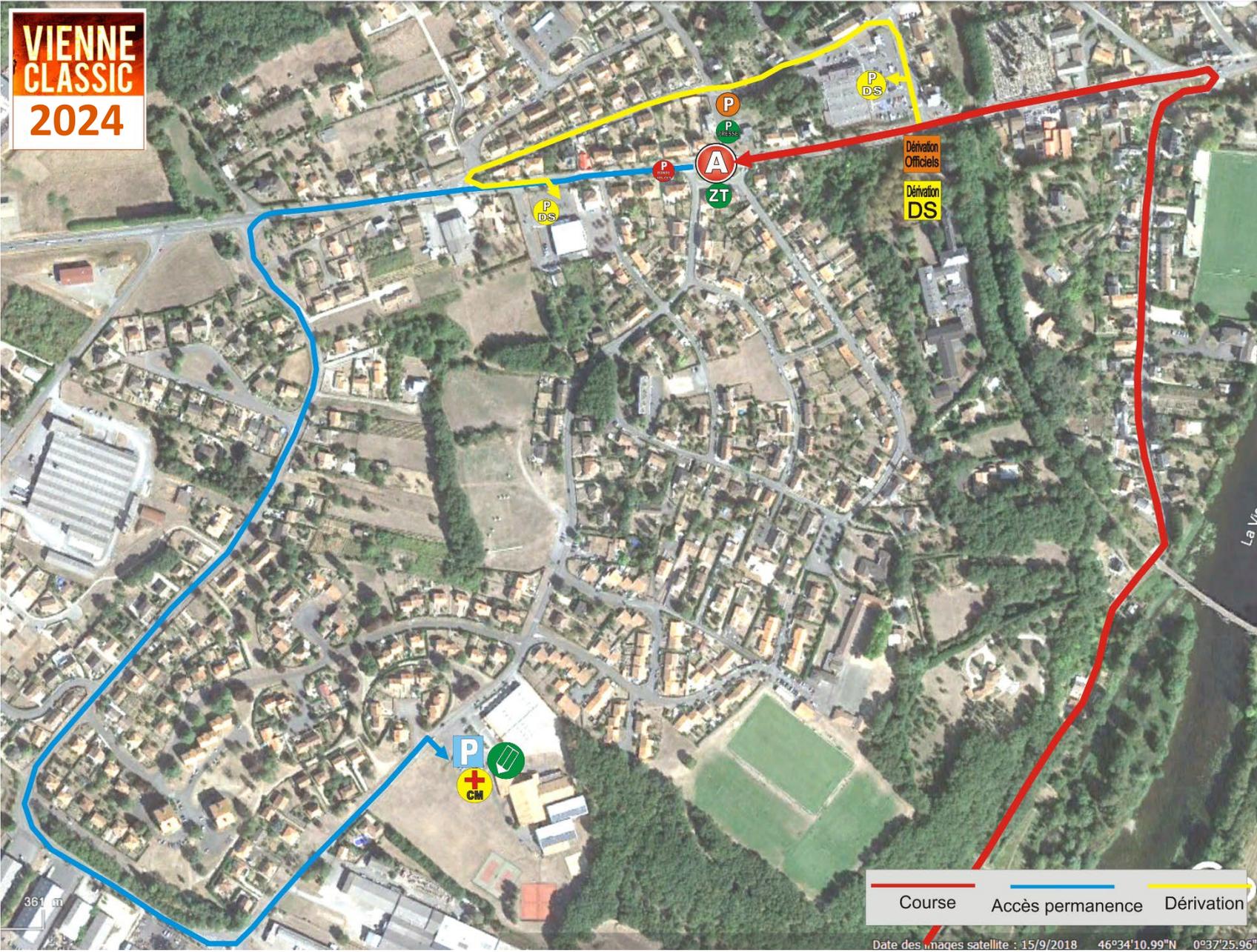


Voir itinéraire complet en dossier séparé.

kilométrage	ITINERAIRE DETAILLE	SI / MG	Course à 42 km/h	Course à 44 km/h	DANGERS
	<b>Vienne</b>				
	<b>Chasseneuil du Poitou</b>				
2,000	Rassemblement au Stade des Ecluzelles		12h26	12h26	
0	Avenue des temps modernes		12:30	12:30	
1,900	<b>St Georges les Baillargeaux</b>		12:32	12:32	
	<b>Chasseneuil du Poitou</b>				
8,400	Avenue des Temps Modernes	1 <sup>er</sup> SI	12:42	12:41	
	<b>St Georges les Baillargeaux</b>				
	<b>Chasseneuil du Poitou</b>				
19,000	<b>Chasseneuil du Poitou</b>		12:57	12:55	
34,300	<b>La Chapelle Moulière</b>		13:19	13:16	
	<b>Bellefonds</b>				
38,400	Cote « Bellefonds » lieudit Le Charrault	1 <sup>ème</sup> MG	13:24	13:22	
47,000	Côte Eclue	2 <sup>ème</sup> SI	13:35	13:32	
53,000	Trainebot	2 <sup>ème</sup> MG			
70,800	<b>La Puye</b>		14:10	14:05	
70,900	Sprint Intermédiaire (entrée La Puye)	3 <sup>ème</sup> SI	14:10	14:05	
87,400	KM 86	km 86	14:33	14:28	
90,000	<b>Bonnes</b>		14:37	14:31	
91,900	Côte du Chemin Creux	3 <sup>ème</sup> MG	14:40	14:34	
97,700	Cote de la Ronde	4 <sup>ème</sup> MG	14:48	14:42	
99,700	<b>Chauvigny</b>		14:51	14:44	
101,100	Entrée du circuit.		14:53	14:46	
101,500	LIGNE D'ARRIVÉE (1 <sup>ER</sup> PASSAGE)		14:53	14:47	
	Jardres – Champs Rogis				
102,900	Rond point / D2 tout droit D 2		14:55	14:49	
106,900	<b>Pouillé</b>		15:01	14:54	
	<b>Tercé</b>				
109,200	<b>Tercé</b>	4 <sup>ème</sup> SI	15:04	14:57	
114,400	<b>Bonneuil</b>				
115,000	<b>Saint Martin la Rivière</b>		15:13	15:05	
121,100	<b>Chauvigny</b>		15:21	15:14	
122,500	LIGNE D'ARRIVÉE (2 <sup>ÈME</sup> PASSAGE)		15:23	15:15	
127,900	<b>Pouillé</b>		15:31	15:23	
130,200	<b>Tercé</b>		15:34	15:26	
136,000	<b>St Martin la Rivière</b>		15:43	15:34	
142,100	<b>Chauvigny</b>		15:51	15:42	
143,500	LIGNE D'ARRIVÉE (3 <sup>ÈME</sup> PASSAGE)		15:53	15:44	
148,900	<b>Pouillé</b>		16:01	15:51	
151,200	<b>Tercé</b>		16:04	15:55	
157,000	<b>St Martin la Rivière</b>		16:13	16:03	
163,100	<b>Chauvigny</b>		16:21	16:11	
164,500	ARRIVÉE		16:23	16:13	







**VIENNE CLASSIC 2024**

- Ligne d'arrivée
- Zone technique
- Dérivation Directeurs sportifs
- Dérivation Officiels
- Parking véhicules Ronds rouges
- Parking Directeurs sportifs
- Contrôle médical Hall des Sports Rue du Peuron
- Parking Officiels
- Parking Presse
- Permanence Centre Sportif du Peuron
- Salle de presse Centre Sportif du Peuron

Course    Accès permanence    Dérivation

Date des images satellite : 15/9/2018    46°34'10.99"N    0°37'25.96"E



Vainqueur



Sprints



Grimpeur



Équipe



KM 86



Jeune



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**



**Chasseneuil**  **du Poitou**  
au cœur du futur

**CHAUVIGNY**  
  
jeune depuis 10 siècles



22<sup>e</sup> 3 MARS 2024



# Vienne Classic



12H30 > CHASSENEUIL DU POITOU (DEPART) / 16H15 > CHAUVIGNY (ARRIVEE)



[www.tour-poitou-charentes.com](http://www.tour-poitou-charentes.com)



## COORDINATEUR ROUTE

Alexandre FOUREZ

[a.fourez@ffc.fr](mailto:a.fourez@ffc.fr)

+33 (0)1.81.88.09.35 / +33 (0)6.99.15.94.21

Vélodrome National | Saint-Quentin-en-Yvelines

1, rue Laurent Fignon

78180 Montigny le Bretonneux

<http://www.ffc.fr>